



## ELIMINATION DES DECHETS DE L'URCC

PHA/URCC/DEC/PT/01 V2

Date de révision : 11/2012

Page 1 sur 2

### **OBJET**

Description des modalités d'élimination des déchets de l'Unité de Reconstitution Centralisée des Chimiothérapies (cytostatiques/cytotoxiques) :

- flacons contenant des restes de médicaments cytostatiques /cytotoxiques
- flacons ayant contenu des produits des médicaments cytostatiques /cytotoxiques inclus.

### **DOMAINE D'APPLICATION :**

- Service Pharmacie (URCC)

### **PERSONNEL CONCERNE :**

- Pharmaciens
- Préparateurs en pharmacie

### **RESPONSABILITES :**

- Tout le personnel concerné

### **DOCUMENTS DE REFERENCE (FACULTATIF)**

- BPF
- GUIDE PRATIQUE : ORGANISATION D'UNE UCRC
- Circulaire DHOS/E4/DGS/SD.7B/DPPR n° 2006-58 du 13 février 2006 relative à l'élimination des déchets générés par les traitements anticancéreux.

### **DOCUMENTS ASSOCIES**

- ECO-GFL-INT-PR-001-V1 Procédure de collecte de transport et de stockage des déchets

### **DEFINITIONS**

- DASRI : Déchet d'activité de soins à risque infectieux. Ce type de déchet est éliminé par la filière « jaune » (incinération à 850°C et stockage avant élimination < 72 heures).
- Déchets ménagers : filière grise, incinération à 850°C, durée de stockage non précisée

Rédacteur	Vérificateurs	Approbateur	Date d'application
Dr A.MAGDELAINE Pharmacien assistant	Dr M.LARUE Pharmacien chef de service	Directeur Qualité Mr X.BERTRAND	



## ELIMINATION DES DECHETS DE L'URCC

PHA/URCC/DEC/PT/01 V2

Date de révision : 11/2012

Page 2 sur 2

### DESCRIPTION

#### Types de déchets et filières d'élimination

TYPE DE DECHET	FILIERE D'ELIMINATION
– cartons	– poubelles réservées aux cartons dans le couloir devant l'unité
– tous les déchets de l'URCC sauf les objets tranchants (ex : ampoules de verre) ou ayant contenu ou été en contact avec des médicaments cytostatiques.	– sacs poubelles gris
– aiguilles, seringues, compresses ayant servi à la reconstitution, capuchons de transfert, ampoules en verre utilisées sous la hotte, gants (paire supérieure).	– containers à aiguilles (filière DASRI)
– flacons contenant des restes de médicaments cytotoxiques (reliquats, produits purs)	– containers jaunes 25 litres étanches (incinération 1200°)
– flacons ayant contenu des produits des médicaments cytotoxiques (vides) – produits dilués	– sac jaunes (filière DASRI)
– containers à aiguilles s'ils ne tiennent pas dans les containers de 25 litres.	– sac jaunes (filière DASRI)
– préparation périmée non administrée identifiée en emballage thermosoudé (ex : retour des services), produits chimiques (ex : acétone, solvant)	– soute local biologie

#### Fréquence d'élimination des déchets

- Les déchets lié à la reconstitution des cytostatiques doivent être éliminés tous les soirs.
- Les autres déchets sont éliminés en fonction de l'activité.